

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 septembre 2021

Le conseil s'est réuni sous la présidence de Martine BOU-ANICH, Maire.

1/ Le conseil a fait le point sur la rentrée scolaire 2021/2022 au RPI Paule-Plévin et se réjouit de la stabilité des effectifs.

### 2/Prix du repas à la cantine

Il est fixé à 3 € jusqu'au 31 décembre 2021.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le conseil a donné son accord pour la mise en place du dispositif de la « cantine à 1 € » avec 3 grilles tarifaires selon le quotient familial.

L'Etat s'engage sur 3 ans à verser une aide de 3 € par repas servi au tarif maximal d'1€.

3/Le conseil a accepté la reconduction du dispositif « petits déjeuners » à l'école à raison d'un petit déjeuner par semaine sur 12 semaines.

4/Le conseil a pris acte du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable sur le territoire du syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable du Kreiz Breizh Argoat. Ce rapport est consultable en mairie.

5/Il a également pris acte du rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés géré au niveau intercommunal. Ce rapport est consultable en mairie.

6/ Les tarifs de la redevance d'assainissement 2022 ont été fixés comme suit :

- Abonnement 55 €
- + 1.10 €/m3 d'eau consommée

7/ le conseil a fait le point sur les travaux actuellement en cours à la salle polyvalente (remplacement des éclairages, isolation) et a accepté des devis complémentaires pour des mises aux normes électriques par l'entreprise Gilot de Rostrenen.

8/ le conseil a pris connaissance du compte rendu de la réunion organisé par la société Axione dans le cadre du déploiement de la fibre optique de la phase 2.